



Comité Syndical

Du 28 mars 2024 à la salle des fêtes de Lanrivain

COMPTE-RENDU

Elus présents :

Rémy GUILLOU, Jean-Yves ROLLAND, Marc VIDCOQ, Patrick HAMON, Jean-Pierre JAGLIN, Annie BENION, Yann BOUTIER, Georges GALLARDON, Alain KERBIRIOU, Jocelyne KERFERS, Bernadette LE BOEDEC, Guy LE FOLL, Sandra LE NOUVEL, Guy LE YOUDEC, Geneviève PINTO, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Robert MOISAN, François HINDRE, Guy QUERE, Florence LE SAINT, Michel LE CALVEZ, Alain BURLOT, Gervais LEMOINE, Claude BERNARD, Xavier CERTAIN, Michel HUBY, Pierre TANGUY, Christiane MOREL.

Elus excusés : Hervé OLLIVIER, Daniel TREND, Jacques LAMBERT, Jacques LE POTIER, Alain CUPCIC, Emile DOHOLLOU, Daniel REAU, Jacques TROEL, Gilles THOMAS, Henri FLAGEUL, Gérard MATHECADE, Mireille JEGO, Gildas LE FRESNE, Julien VIDELO, Joseph PERROT, Jean-Pierre LE GOUX, Jean-Baptiste LE VERRE, Olivier ALAIN, Raymond GELEOC, Cécile NICOLAS, Pierre-Yves LE BORGNE, Christelle URVOIX, Marianne LORETTE, Xavier ROBIC, Jean JOURDEN

Salariées présentes : Aurélie RUPPE, Elise LORINQUER, Geneviève LE MEUR

Constatant que le quorum est atteint avec 29 présents (quorum : 23), Guillaume ROBIC, Président, ouvre la séance. M. Bruno RAOULT, vice-président, est nommé secrétaire de séance.

Le Président rappelle l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Orientations budgétaires 2024
2. Compte de Gestion 2023 : pour approbation
3. Compte Administratif 2023 : pour approbation
4. Affectation des résultats 2023 au Budget Primitif 2024 : pour approbation
5. Budget Primitif 2024 : pour approbation
6. Versement de 3 subventions : pour approbation
7. Adhésion de Leff Armor Communauté : pour approbation
8. Modifications statutaires : pour approbation
9. Election de nouveaux membres au bureau
10. Désignation de nouveaux délégués au SDAEP
11. Indemnités de déplacement des élus : pour approbation
12. Ressources humaines :
 - Reconduction du poste environnement : pour approbation
 - CNAS : ouverture de l'adhésion aux retraités : pour approbation
13. Travaux en cours : pour information
14. Engagement de nouveaux travaux : pour approbation
15. Tarif vente eau 2024
16. Pacte « Eau & Biodiversité »
17. Plan et outils de communication
18. Questions diverses et informations du Président

Annexes :

- Orientations budgétaires
- CA 2023
- BP 2024
- Consommations eau 2023

1. Orientations budgétaires 2024

M. Marc VIDCOQ, Vice-Président, présente les orientations budgétaires, via le diaporama joint en annexe.

Ce document a également fait l'objet d'une présentation en bureau le 20 mars.

Concernant le rendement de l'usine, Aurélie RUPPE indique que suite aux travaux et à des réglages, il s'élève actuellement à 96 %.

Les membres présents, à l'unanimité, prennent acte de ces orientations budgétaires.

2. Approbation du Compte de Gestion 2023

Résultats budgétaires de l'exercice

74700 - SYND MIXTE DE KERNE UHEL

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 842 593,77	2 716 658,76	8 559 252,53
Titres de recette émis (b)	1 775 759,70	2 539 660,25	4 315 419,95
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 775 759,70	2 539 660,25	4 315 419,95
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 134 269,24	2 716 658,76	6 850 928,00
Mandats émis (f)	2 296 885,82	1 987 944,78	4 284 830,60
Annulations de mandats (g)		5 500,53	5 500,53
Depenses nettes (h = f - g)	2 296 885,82	1 982 444,25	4 279 330,07
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		557 216,00	36 089,88
(h - d) Déficit	521 126,12		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

74700 - SYND MIXTE DE KERNE UHEL

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	3 736 593,77		-521 126,12		3 215 467,65
Fonctionnement	1 425 401,76	1 000 000,00	557 216,00		982 617,76
TOTAL I	5 161 995,53	1 000 000,00	36 089,88		4 198 085,41
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	5 161 995,53	1 000 000,00	36 089,88		4 198 085,41

Le Président présente le compte de gestion 2023 qui est conforme au compte administratif 2023 du SMKU.

A l'unanimité, les membres présents approuvent le compte de gestion 2023.

3. Compte Administratif 2023

(Détail en annexes)

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Résultat de l'exercice 2023	557 216.00 €	Résultat de l'exercice 2023	- 521 126.12 €
Résultat antérieur reporté	425 401.76 €	Résultat antérieur reporté	3 736 593.77 €
Résultat de clôture	982 617.76 €	Résultat de clôture	3 215 467.65 €

M. Guillaume Robic présente le compte de résultat.

Une question est posée de savoir si la baisse de la facturation de l'eau par le SMKU aux structures adhérentes votée en novembre 2023, sera répercutée par le délégataire.

Guillaume Robic indique que les modalités de facturation précédentes favorisaient les consommateurs de gros volumes, sans encourager les structures vertueuses, par une taxe variable plafonnée à un certain m3 consommé. Celle-ci a été supprimée. Par ailleurs, suite au renouvellement de la DSP, le SMKU ne verse plus de charges d'affermage directement au délégataire et l'adhésion a donc été ramenée de 24,73 € à 20 €, dans la moyenne des autres tarifs départementaux.

Par contre, les nouvelles modalités de financement de la DSP et la tendance inflationniste actuelle, feront que le délégataire augmentera ses prix pour s'adapter à ce nouveau fonctionnement, et c'est pour atténuer et anticiper cette hausse que le SMKU, qui n'a pas la main sur le prix final de l'eau, a pris à sa charge la baisse de sa facturation aux collectivités adhérentes pour leur permettre de procéder au rééquilibrage de leur facturation. In Fine, le prix de l'eau ne baissera pas.

Après présentation du compte administratif et réponse aux questions, le président, Guillaume ROBIC, sort de la salle pour laisser place au vote.

M. Jean-Yves ROLLAND, vice-président, met aux voix le compte administratif 2023.

A l'unanimité, les membres présents, approuvent le compte de résultat 2023.

M. Guillaume ROBIC est invité à revenir en salle. Il remercie les membres présents pour la confiance accordée.

4. Affectation des résultats

Après vote du compte de résultat, M. Guillaume ROBIC propose l'affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024 de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement capitalisé – 1068	900 000.00 €
Excédent reporté en exploitation	82 617.76 €
Excédent reporté en investissement	3 215 467.65 €

A l'unanimité, les membres présents, approuvent l'affectation des résultats telle que ci-dessus présentée.

5. Budget primitif 2024

M. Guillaume ROBIC présente le budget primitif 2024.

Il indique que les restes à réaliser reportés sur l'exercice 2024 ont, dans leur grande majorité, été réalisés et payés au cours du premier trimestre 2024.

. Restes à réaliser 2023 → 2024

Dépenses investissements

2313 – Travaux sur bâtiments	32 423,00 €
2315 – Travaux réseaux	1 013 118.95 €
Total	1 045 831.95 €

Recettes investissements

Aucun RAR	0.00 €
-----------	--------

=

Résultats à couvrir	1 045 831.95 €
----------------------------	-----------------------

Couvert par l'excédent d'investissement reporté de 3 215 467.65 €

Le Président donne lecture simplifiée de la proposition de Budget Primitif 2024 :

(Détail en annexes)

EXPLOITATION	Dépenses
Total dépenses exploitation	1 598 125.25 €
Virement à la section d'investissement	100 000.00 €
TOTAL	1 698 125.25 €

EXPLOITATION	Recettes
Total recettes exploitation	1 615 507.49 €
Excédent reporté	82 617.76 €
TOTAL	1 698 125.25 €

INVESTISSEMENT	Dépenses
Subventions d'équipements	191 773.49 €
Remboursement emprunts capital	100 000.00 €
Mobilier bureau, informatique, logiciel, Mat expo	66 000.00 €
Travaux sur bâtiments	526 423.00 €
Travaux autres	2 185 119.00 €
Dépenses imprévues	50 000.00 €
TOTAL	3 119 315.49 €

INVESTISSEMENT	Recettes
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	900 000.00 €
Amortissements	768 219.00 €
Virement de la section d'exploitation	100 000.00 €
Excédent antérieur reporté	3 215 467.65 €
TOTAL	4 983 686.65 €

M. Guillaume ROBIC indique que, suite à une rencontre de M. Vidcoq, VP en charge du budget et de Mme Le Meur, avec le comptable public, il est proposé de présenter en investissement un BP en sur-équilibre de **1 864 371.16 €**. Cette présentation semble plus « sincère et véritable » que de faire une présentation en

équilibre des sections, en sur-évaluant les dépenses, sachant qu'elles ne seront pas réalisées en intégralité cette année.

Ces recettes complémentaires serviront à poursuivre les investissements pour 2025 et 2026.

A l'unanimité, les membres présents, approuvent le budget primitif 2024 tel que ci-dessus présenté.

6. Versement de subventions

- L'association « **La Pierre Le Bigaut** », créée pour venir en aide à la lutte contre la Mucoviscidose organisait une épreuve cyclo sportive et cyclotouriste à Callac le dernier samedi de juin, depuis de nombreuses années. C'était l'une des plus importantes épreuves à caractère caritatif sur le plan national et reposait sur l'animation et la logistique des élus et responsables associatifs des communes traversées. Pour 2024, cette opération va évoluer et proposera différentes activités sportives (vélo – 2 parcours de 60 et 100 km, marche, footing, courses festives pour les enfants, apéro musical et fest noz...). Ces activités seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- L'Association **Kreiz Breizh Elites** promeut le cyclisme de haut niveau et cette course peut être un tremplin pour les jeunes cyclistes pour participer aux grandes courses, dans le monde et en particulier, le Tour de France. Le Président rappelle qu'il est important de communiquer auprès des partenaires institutionnels, économiques, associatifs et vers le grand public sur la ressource en eau potable et le Syndicat Mixte de Kerne Uhel en encourageant notamment les événements mettant en avant le territoire et le sport. Le partenariat engagé à ce titre avec la Kreiz Breizh Elites (KBE) est à prolonger.
- En collaboration avec le Pays du Centre Ouest Bretagne et la CCKB, le président propose que le SMKU participe à des actions de communication et de sensibilisation sur les thématiques de l'environnement, la biodiversité, la préservation de la ressource en eau et la santé.
Une première action s'est déroulée le 10 juin 2023 sur le site de Saint-Antoine sur la thématique « Santé-Environnement » avec une conférence sur les éco-émotions et éco-anxiétés.
Cette action sera renouvelée en juin 2024, toujours sur la thématique « Santé-Environnement » avec un accent cette année sur l'alimentation saine et durable en milieu précaire. Une grande « disco soupe » sera organisée en collaboration avec les épiceries solidaires, le conseil des jeunes, les maraichers et revendeurs de fruits et légumes locaux. Cette journée sera agrémentée d'animations pour la jeunesse (grimpe d'arbre, atelier de fabrication de jouets buissonniers, exposition d'herbiers de plantes comestibles ...) et d'un marché de producteurs et d'artisans en lien avec la thématique (intérêt santé des produits alimentaires fermentés (pain, lactofermentation, produits laitiers fermentés ...), livres, troc de graines, etc.).

Le Président propose d'attribuer les subventions suivantes :

- 3 000 € à la PLB (Mucoviscidose)
- 3 000 € au Kreiz Breizh Elites
- 500 € au Pays du Centre Ouest Bretagne

Suite à une interrogation d'un membre de l'intérêt pour le SMKU de subventionner le KBE, le président propose un vote individuel pour chaque subvention.

Vote de 3000 € à la PLB : unanimité

Vote de 3000 € au KBE, 1 vote contre – 28 votes pour

Vote de 500 € au Pays du Centre Ouest Bretagne : unanimité

7. Adhésion Leff Armor Communauté

Par délibération du 19 décembre 2023, le conseil communautaire de Leff Armor Communauté a sollicité son adhésion au Syndicat Mixte de Kerne Uhel, ceci en prévision de la dissolution du Syndicat mixte d'alimentation en eaux potables des eaux d'Avagour au 31/12/2023. Les membres représentants cet EPCI au SMKU ont également été nommés.

Les communes membres de Leff Armor Communauté ont été invitées à se prononcer sur cette décision et avaient 3 mois pour se prononcer, à compter du 19 décembre 2023.

Une majorité qualifiée s'est prononcée favorablement pour cette adhésion.

Cette demande est à présent subordonnée à l'accord du comité syndical du SMKU.

Le président propose de valider cette demande d'adhésion de Leff Armor Communauté en représentation substitution des communes de Bringolo, Lanrodec, Saint Fiacre, Saint-Jean Kerdaniel et Saint Péver, au SMKU.

Les adhérents du SMKU auront ensuite 3 mois pour émettre un avis sur cette délibération. La demande d'adhésion nécessite de recueillir un avis favorable à la majorité qualifiée.

A l'unanimité les membres présents approuvent cette adhésion.

8. Modifications statutaires

L'adhésion de Leff Armor Communauté engendre une modification de **l'article 2** des statuts du SMKU, concernant sa composition.

Il convient de supprimer le syndicat mixte d'alimentation en eau potable des eaux d'Avaugour et de rajouter Leff Armor Communauté (en représentation substitution des communes de Bringolo, Lanrodec, Saint Fiacre, Saint-Jean Kerdaniel et Saint Péver).

La commune de Saint-Adrien étant membre de Guingamp-Paimpol Agglomération, il convient également de modifier les statuts en indiquant :

La communauté d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération (en représentation substitution des communes de Bourbriac, Coadout, Kérien, Magoar, Moustéru, Plésidy, Pont-Melvez et **Saint-Adrien**).

Suite au transfert des services de la comptabilité publique de Rostrenen à Loudéac, il convient également de modifier **l'article 5** des statuts :

Article 5 : comptabilité : Les fonctions de receveur du syndicat sont assurées par le trésorier de Loudéac (*et non plus Rostrenen*).

A l'unanimité les membres présents approuvent ces modifications statutaires.

9. Election de nouveaux membres au bureau

Les diverses élections communales ayant eu lieu ces derniers mois engendrent des répercussions sur la nomination des délégués des structures adhérentes au SMKU.

Par voie de conséquence, il manque à ce jour, deux délégués au Bureau du SMKU, qu'il convient d'élire (en remplacement de **M. Thierry TROËL** - SMKBA et **M. Loïc JAGLIN** - Hilvern).

Le Président fait appel à candidature.

Sandra LE NOUVEL propose sa candidature en remplacement de M. TROEL

Concernant le remplacement de M. Jaglin, aucun candidat ne se fait connaître.

Aussi le président propose de reporter ce remplacement au prochain comité syndical.

Il met aux voix la candidature de Mme Sandra LE NOUVEL.

Mme Sandra LE NOUVEL est élue à l'unanimité.

10. Désignation de nouveaux délégués au SDAEP

Il convient de nommer trois nouveaux suppléants au SDAEP pour remplacer **M. Thierry TROEL**, suppléant de M. Guillaume ROBIC, **M. Patrick BOURBLANC**, suppléant de M. Jean JOURDEN, **M. Jean-Claude DERRIEN**, suppléant de M. Jacques TROEL.

Le Président fait appel à candidature.

Sont candidats : Sandra LE NOUVEL, Bruno RAOULT et Michel HUBY.

Le président met aux voix ces candidatures.

Sandra LE NOUVEL, Bruno RAOULT et Michel HUBY sont élus à l'unanimité.

11. Indemnités de déplacement des élus

Les membres du syndicat mixte de Kerne Uhel peuvent être remboursés des frais de déplacement engagés à l'occasion des réunions (art L.5211-13 du CGCT) :

- Du comité syndical,

- Du bureau syndical
- Des commissions instituées par délibération dont ils sont membres,
- Des comités consultatifs prévus par l'article L.5211-49-1 du CGCT,
- Des organes délibérants ou des bureaux des organismes où ils représentent le SMKU.

Le président propose de procéder au remboursement de ces frais de déplacements, selon les textes en vigueur, (*Décret n°2019-139 du 26 février 2019 modifiant le décret n°2006-781 du 31 juillet 2006 et arrêtés du 26 février 2019 et du 14 mars 2022 fixant les taux des indemnités kilométriques*), avec effet rétroactif au 07 octobre 2020.

L'indemnité kilométrique étant remboursée en fonction de la puissance fiscale du véhicule utilisé, les membres souhaitant bénéficier de ces remboursements devront transmettre la carte grise de leur véhicule ainsi que leur Relevé d'Identité Bancaire.

(Annule et remplace la délibération du 16 mai 2001).

A l'unanimité les membres présents approuvent la mise en œuvre de cette proposition.

12. Ressources Humaines

Environnement, biodiversité et qualité de la ressource en eau

Une chargée de mission recrutée en juin 2022, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité au grade d'Ingénieur Principal Territorial avec une durée hebdomadaire de service de 28 h, a vu son contrat se prolonger d'un an, à compter du 1^{er} juin 2023 dans le cadre d'un emploi permanent en **CDD d'un an**, pour une DHS de 28 h 00.

Ce poste consiste en la coordination stratégique et partenariale de la politique de la qualité de l'eau.

Le Président propose de reconduire cette mission pour un an.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire. Toutefois en cas de recrutement infructueux, les fonctions pourront être exercées par un contractuel, conformément à l'article L. 332-8 2° du Code général de la fonction publique.

A noter que l'agent chargé de la mission environnement est actuellement en disponibilité pour convenances personnelles depuis le 1^{er} septembre 2020 (limité à 5 ans).

A l'unanimité les membres présents approuvent la reconduction de cette mission pour un an.
Une offre d'emploi sera publiée en conséquence.

CNAS :

Le SMKU adhère au CNAS pour ses salariés. Les retraités peuvent également bénéficier des œuvres sociales du CNAS, sous réserve d'une délibération validant cette possibilité. La situation se présentant au SMKU pour la première fois en juin 2023, le président propose d'offrir la possibilité pour les retraités de continuer à bénéficier de l'adhésion au CNAS, moyennant une cotisation de 141 € par retraité et sous réserve de leur demande.

A l'unanimité les membres présents approuvent l'extension du bénéfice du CNAS aux retraités du SMKU.

13. Point sur les travaux

Guillaume ROBIC propose à Aurélie RUPPE de présenter l'état d'avancement des travaux.

Travaux : Electricité – Hydraulique - Automatismes

❖ Rappel :

Lot 1 : pompage eau traitée : hydraulique et électricité-automatisme

Entreprise SAUZET LE DU industrie Eiffage Construction	SOLIDAIRE GROUPEMENT CONJOINT :	2 048 586.50 € HT	2 458 303.80 € TTC
--	---------------------------------------	-------------------	--------------------

Les travaux concernant ce lot sont finis et les derniers paiements sont intervenus courant mars 2024.
Ce marché a fait l'objet de deux avenants pour une plus-value totale de 4 515.50 €.
Il convient d'y rajouter les révisions de prix s'élevant à 78 497.88 €.

Lot 2 : Usine : électricité-automatisme

LE DU INDUSTRIE	GROUPEMENT SOLIDAIRE :	629 927.90 € HT	755 913.48 € TTC
-----------------	---------------------------	-----------------	------------------

Le SMKU a payé à ce jour, la somme de 424 643 €.
Ce lot sera soldé courant 2024.

❖ **Le marché de maîtrise d'œuvre IRH DB3S** se décompose comme suit :

Montant IRH HT	Montant DB3S HT	Total TH
125 481.00 €	56 210.00 €	181 691.00 €

Il a été versé 162 522.50 € HT.

- ❖ **La mission SPS** est assurée par LRC Rougeaux pour un montant de 6 030 € HT. Monsieur ROUGEAUX a perçu 4 320 € HT.
- ❖ **La mission Contrôle Technique** est garantie par le bureau Véritas pour un montant total de 6 450.00 € HT. Il a été versé 5 442 €

Extension du bâtiment d'exploitation à Pont Saint-Antoine

Mission architecte – Philippe GUILLOME
Mission architecturale et maîtrise d'œuvre et avenant : 21 917 €
Devis GINGER : 2 350.00 € - mission géotechnique

Marché de 10 lots : 261 042 € HT + 2 avenants pour un total de 31 197.36 €
Dossier clôt en février 2024.

Accord cadre à bons de commandes 2022-2026

Cet accord d'un montant total de 1.2 M€ HT est constitué de trois lots :

- Canalisations : attribué à CISE TP
- Process hydraulique : attribué à la SARL SAUZET
- Génie civil : attribué à EIFFAGE Construction Bretagne Nord

Travaux de renouvellement de la surpression « **le Grannec** » à Plélauff :

SAUZET : Bon de commande N°8	41 888.00 € HT
EIFFAGE : Bon de commande N°7	9 319.14 € HT
Montant total travaux sur ACBC 2022-2026 :	51 207.14 € HT
Travaux Programme de Renouvellement SAUR :	
Montant total des travaux :	41 799.45 € HT

TOTAL HT :	93 006.59 € HT

Sur cet accord cadre 2022-2026, la somme de 317 572.31 € a été mandatée, hors révision, pour un total de bons de commandes signés à hauteur de 336 023.07 €.

14. Engagement de nouveaux travaux

Reprises des travaux de peinture intérieure du local pompage à l'usine.

Antenne Très haut service de Loudéac :

- **Réhabilitation du réservoir de Kergoff à Merléac (2500 m²)**

Travaux à réaliser : renouvellement des conduites intérieures, échelle à changer, travaux de résine

Calendrier :

- diagnostic amiante avant travaux : 2eme semestre 2024
- diagnostic génie civil : 2eme semestre 2024
- lancement consultation : décembre 2024
- travaux de réhabilitation : printemps 2025

Le Président sollicite l'accord des membres pour l'autoriser à lancer cette consultation, à signer toute pièce nécessaire à l'application de cette décision, à signer les devis et à régler les dépenses afférentes.

Proposition validée à l'unanimité.

- **Mise en place d'un accélérateur**

Le respect de la pression maximum de 25 bars sur le réseau permet de livrer entre 7500 m³/j et 7800 m³/j au réservoir de Kergoff. Or les besoins en période d'été et de pointe sont au maximum de 11000 m³/j.

Pour atteindre ces volumes journaliers :

- soit pression sortie usine à 29 bars et donc pression > 25 bars sur le réseau
- soit mise en place d'un accélérateur afin de respecter p=25 bars max sur le réseau

Programme travaux : 2024-2025-2026

- recherche du terrain, achat, bornage contradictoire, levé topo, étude de sols,
- étude AVP, PRO
- raccordement électrique > 36 kVA
- lancement consultation
- travaux

Le Président sollicite l'accord des membres pour l'autoriser à engager cette opération, à entreprendre toute étude préalable nécessaire, à signer toutes pièces nécessaires à l'application de cette décision, à signer les devis et régler les dépenses afférentes.

Proposition validée à l'unanimité.

15. Tarifs vente eau 2024

Rappel : les tarifs de vente d'eau pour 2024 ont été votés le 20 novembre 2023 et sont les suivants :

TARIFS	2023	2024
Forfait/abonné	24.73	20 €
Part/m3	0.252	0.175 €
Surtaxe variable	0.235	Suppression
Surtaxe non-membre	0.799	Maintenue mais sera revue en mars 2024

Le président précise que la fourniture d'eau à des non-membres doit **rester exceptionnelle**.

Il propose de maintenir le tarif pour les non-membres à hauteur de 0.799 € HT /m3 livré.

Proposition validée à l'unanimité.

16. Pacte « Eau, patrimoine naturel et biodiversité » de Kerne Uhel

Le président du SMKU a proposé en mars 2023 le lancement d'un projet « **PACTE Eau, patrimoine naturel et biodiversité** » sur le territoire du SMKU. L'objectif de cette convention est de contribuer à la préservation de la ressource en eau (quantitativement et qualitativement) prélevée au sein du barrage de Kerne Uhel et produite sur le site de l'usine de Pont St Antoine. Il s'agit de la préserver aussi bien en termes de qualité que de quantité afin de continuer à produire une eau de qualité pour le plus grand nombre tout en respectant le milieu naturel.

Cette convention s'inscrit dans la poursuite des travaux initiés dans le cadre des contrats territoriaux précédents sur le territoire du SMKU et de la convention pour la conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt patrimonial entre SAUR – CCKB – FDC22 sur le périmètre de captage de Kerne Uhel en complémentarité avec tous les acteurs concernés par ces questions, qui visent à préserver la qualité et la quantité de l'eau en amont du barrage.

Il s'agira pour les signataires de mettre en œuvre ou d'accompagner (techniquement et/ou financièrement) **la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, la réalisation d'actions concrètes démontrant la plus-value d'une organisation partenariale au service de l'eau, de la biodiversité et des territoires, d'établir des propositions de missions, d'organisation, de gouvernance et de moyens.**

Depuis mars 2023, plusieurs échanges politiques et réunions techniques ont eu lieu avec les partenaires identifiés par le SMKU : Région Bretagne / Département 22 / SDAEP 22 / CCKB / GPA / LCBC / SMBSEIL...

Un courrier va être transmis très prochainement à ces potentiels partenaires afin de les solliciter officiellement pour engager la construction de cette plateforme partenariale « pour la protection et la valorisation de la ressource en eau, du patrimoine naturel et de la biodiversité de Kerne Uhel ».

Une convention multi partenariale s'en suivra.

Le président propose de l'autoriser à signer cette convention, dès lors que tous les partenaires auront validé le projet de convention.

Proposition validée à l'unanimité.

17. Plan et outils de communication

Le Président propose à Elise LORINQUER de présenter l'état d'avancement des réflexions concernant la communication et l'accueil pédagogique sur le site de Kerne Uhel.

Depuis plusieurs années, le SMKU n'a pas mis à jour ses outils de communication, devenus à ce jour obsolètes.

Il est proposé qu'une plaquette présentant le Syndicat et l'usine soit éditée, qu'une infolettre soit proposée aux adhérent.es 2 à 3 fois par an, qu'une page internet très simple soit le support de cette communication.

Par ailleurs, pour accueillir du public (scolaire ou adultes) sur le site de Kerne Uhel, un parcours pédagogique avec un circuit et quelques panneaux informatifs doit être réalisé. Des maquettes et un film seraient également proposés dans le cadre de ces visites pédagogiques.

Un forum de l'eau à destination des collectivités et/ou du grand public pourrait alors être proposé au printemps 2025.

Ceci engendre un travail de conception et d'impression qui serait confié à des prestataires extérieurs.
Les contenus seront rédigés en interne et avec la SAUR.

Le budget qui y serait consacré en 2024 serait de l'ordre de 80 000 €.

Le président propose de l'autoriser à lancer ce travail, à signer les devis et payer les dépenses afférentes.

Proposition validée à l'unanimité.

18. Questions diverses & informations du Président au Comité Syndical

Pas de question ni d'information diverses.

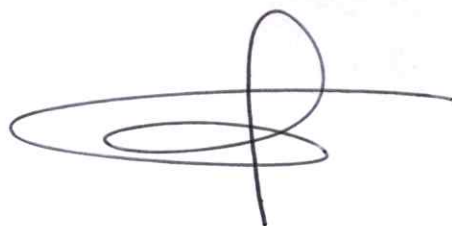
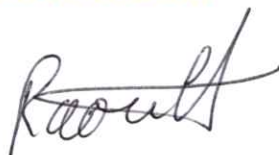
Le président lève la séance à 16 h 00.

ANNEXES

Orientations budgétaires

CA 2023 et BP 2024

Consommation d'eau 2023



ORIENTATIONS BUDGETAIRES

- Année 2024
- Syndicat Mixte de Kerne Uhel

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES FRANÇAISES

- Le choc économique & social induit par la conjoncture internationale
- Les élections américaines
- La demande de l'Etat de soutenir la relance économique par de l'investissement
- LA GUERRE en UKRAINE

LA DETTE PUBLIQUE ET L'INFLATION

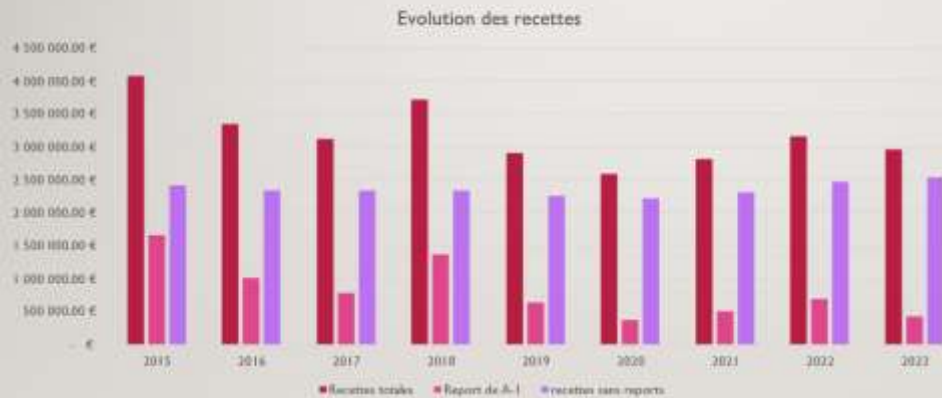
Taux de croissance du PIB (en volume) : + 0,8% en 2023

Taux de croissance des prix à la consommation : +4,9%

Déficit public 8,4% en 2021 ; 4,8% en 2022 et 4,7% du PIB en 2023

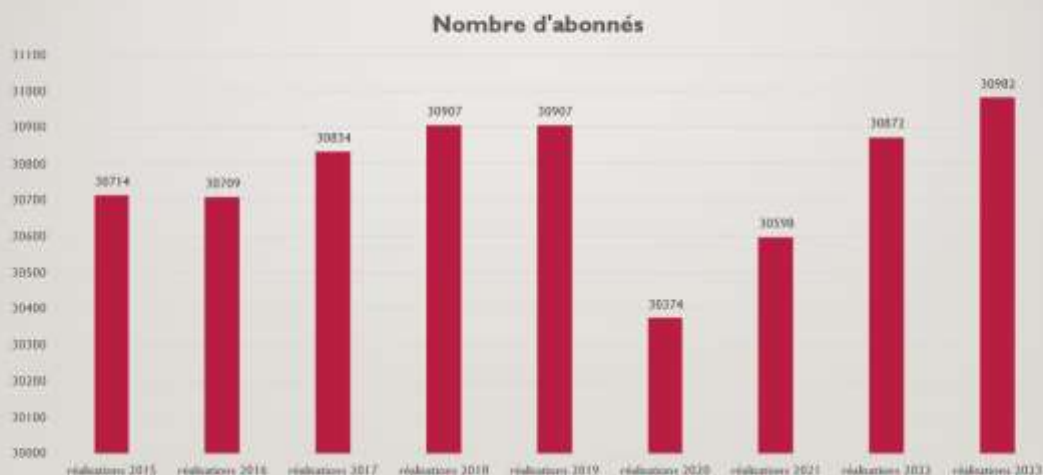
Ratio d'endettement en 2022 de 114% du PIB contre 115,6% en 2021 et 112,9% en 2023

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - EVOLUTION DES RECETTES



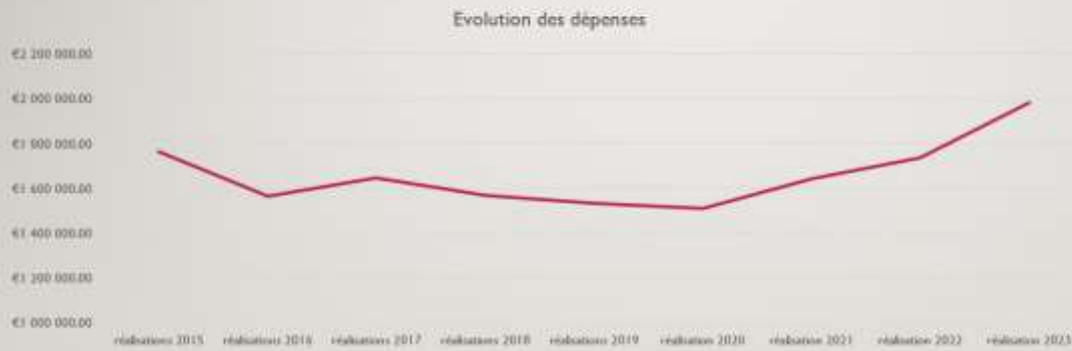
APRÈS UNE BAISSSE EN 2020 DU FAIT DE MOINS D'ABONNÉS, LES RECETTES REPARTENT À LA HAUSSE EN 2021 ET 2022 ET SE STABILISENT EN 2023

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - EVOLUTION DES RECETTES



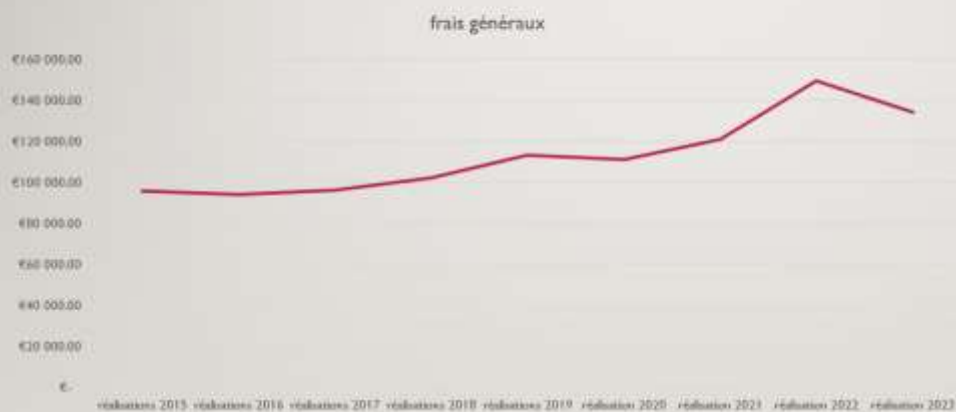
CROISSANCE DU NOMBRE D'ABONNÉS DE 2015 À 2019 - DISSOLUTION DU SYNDICAT D'ALLINEUC / L'HERMITAGELORGE FAIT PERDRE 690 ABONNÉS ENVIRON - HAUSSE EN 2021 ET EN 2022

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - EVOLUTION DES DEPENSES



APRÈS UNE BAISSSE DES DÉPENSES DU FAIT DE L'ABANDON DU POSTE ENVIRONNEMENT EN 2018, ELLES REPARTENT À LA HAUSSE EN 2020 DU FAIT D'UNE AUGMENTATION DES FRAIS D'AFFERMAGE SUITE À L'INTÉGRATION DE LA NOUVELLE FILIÈRE ET D'UNE EMBAUCHE SUR LE POSTE ENVIRONNEMENT EN JUIN 2022

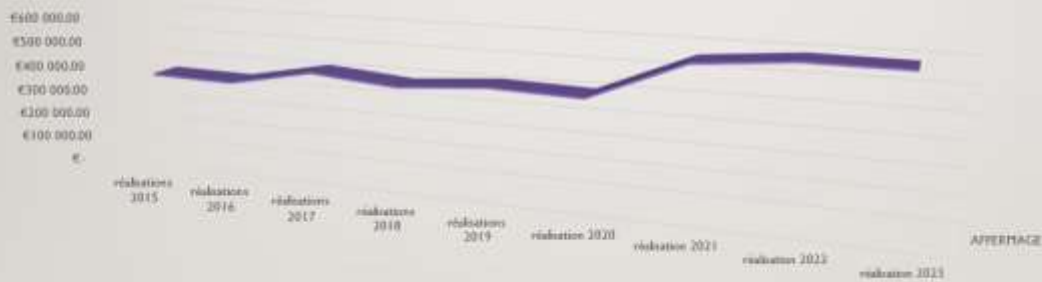
BUDGET DE FONCTIONNEMENT - EVOLUTION DES DEPENSES



LE TAUX DE FG VARIE DE 5 A 9%, CE QUI RESTE TRÈS RAISONNABLE

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - EVOLUTION DES DEPENSES

AFFERMAGE



PREMIER POSTE DE DÉPENSE, MAITRISÉ JUSQU'EN 2020
 LES NOUVELLES INSTALLATIONS MISE EN EXPLOITATIONS EN 2021 ET PLUS
 PARTICULIÈREMENT LA FOURNITURE DU CHARBON ACTIF ONT EU L'IMPACT ATTENDU
 EN 2021, STABILISATION EN 2022

PRODUCTION D'EAU EN M³

	Achat d'eau brute au SDAEP	Production vendue aux collectivités	Production Vendue au SDAEP	Production totale	Importation	Production « nette »	Rendement global
2021	4 555 220	3 518 179	991 123	4 509 302	324 572	4 184 730	0,91
2022	4 578 490	3 924 286	791 555	4 715 841	590 861	4 124 980	0,90
2023	4 500 600	3 626 642	971 790	4 598 432	462 658	4 135 774	0,92

EVOLUTION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS (CPTE 681 I)

2020	2021	2022	2023
581 680 €	581 111 €	585 491 €	775 759 €

+ 33.5 % depuis 2020.

EVOLUTION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

	Amortissements	Report N-1	Résultat année N	Résultat cumulé (Fonctionnement)
2015	651 928,48 €	650 042,04 €	1 664 548,08 €	2 316 476,36 €
2016	519 248,37 €	770 272,44 €	1 015 476,56 €	1 705 749,00 €
2017	565 645,17 €	695 274,74 €	783 749,00 €	1 479 023,74 €
2018	583 698,68 €	768 339,14 €	1 378 023,74 €	2 146 422,88 €
2019	565 613,30 €	729 290,00 €	646 422,88 €	1 375 712,88 €
2020	581 680,18 €	709 430,39 €	375 712,88 €	1 005 143,27 €
2021	581 111,07 €	666 230,63 €	505 143,27 €	1 171 374,60 €
2022	585 491,15 €	690 473,05 €	734 928,71 €	1 425 101,76 €
2023	775 759,70 €	425 401,76 €	557 216 €	982 617,76 €

L'indicateur CAF/CA était stable autour de 0,5. Elle est à 0.49 en 2023

La CAF net (CAF Brut – Remboursement Capital de la dette) reste stable malgré un emprunt en 2019

Nombre d'années de CA pour rembourser la dette : 0.63

Nbre d'année d'épargne net pour rembourser la dette: 1,29

EVOLUTION DE LA CAPACITÉ D'ÉPARGNE

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Depenses exploitation	1 043 763,47 €	1 083 726,80 €	986 178,32 €	967 310,64 €	920 329,14 €	1 043 442,07 €	1 133 487,37 €	1 190 264,60 €
Recettes exploitation	2 334 708,15 €	2 345 019,82 €	2 338 276,14 €	2 262 213,94 €	2 221 350,58 €	2 309 456,97 €	2 471 609,73 €	2 539 660,25 €
EBE	1 290 944,68 €	1 261 293,02 €	1 352 097,82 €	1 294 903,30 €	1 301 021,44 €	1 266 014,90 €	1 338 122,36 €	1 349 395,65 €
Interets de la dette	1 423,87 €	373,11 €	€	€	9 910,87 €	18 672,50 €	17 702,50 €	16 732,50 €
CAF Brut	1 289 520,81 €	1 260 919,91 €	1 352 097,82 €	1 294 903,30 €	1 291 110,57 €	1 247 342,40 €	1 320 419,86 €	1 332 663,15 €
CAF net	1 189 520,81 €	1 160 919,91 €	1 352 097,82 €	1 294 903,30 €	1 191 110,57 €	1 147 342,40 €	1 220 419,86 €	1 232 663,15 €
CAF/CA	0,51%	0,50%	0,58%	0,57%	0,54%	0,50%	0,49%	0,49%
En cours DETTE					1 950 000,00 €	1 850 000,00 €	1 750 000,00 €	1 650 000,00 €
En cours DETTE/Recettes fonct					0,87	0,80	0,70	0,65
En cours DETTE/CAF Brut					1,51	1,48	1,32	1,24

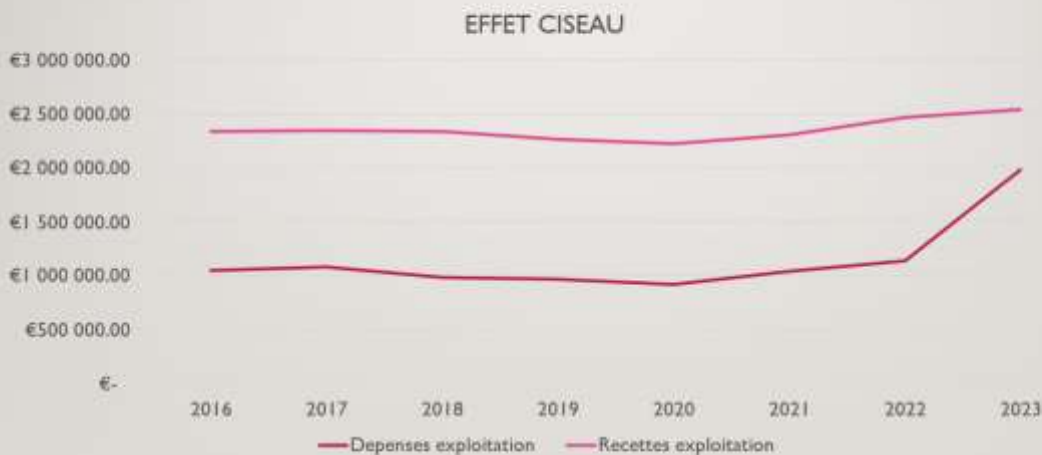
Autofinancement courant=Recettes réelles courante -Dépense de fonctionnement **AC = 1 349 395 €**

Épargne brute=Autofinancement courant -intérêt de la dette **EB= 1 332 663 €**

Épargne nette= Epargne brute -remboursement du capital de la dette

EN=1 232 663 €

Effet ciseau



CE GRAPHIQUE MET EN ÉVIDENCE LA DYNAMIQUE DES RECETTES PAR RAPPORT À LA DYNAMIQUE DES DÉPENSES (AMORTISSEMENT + 200 000 € EN 2023)

RESULTAT EXERCICE 2023 ET RESULTAT CUMULÉ

	RECETTES 2023	DEPENSES 2023	RESULTAT EXERCICE 2023	REPORT ex antérieurs	RESULTAT CUMULE
FONCTIONNEMENT	2 539 660.25	1 982 444.25	557 216,00	425 401.76	982 617.76
INVESTISSEMENT	1 775 759.70	2 296 885.82	- 521 126.12	3 736 593.77	3 215 467.65
TOTAL I + F	4 315 419.95	4 279 330.07	+ 36 089.88	4 161 995.53	4 198 085.41

BUDGET D'INVESTISSEMENT - BESOINS 2023 A 2026

Proposition de programme de travaux réseaux et usine SMED au 31/03/2024

N°	PROGRAMME	LIEU	DENOMINATION	DESCRIPTION	TYPE DE MARCHÉ	2023 et ANTÉRIEUR				
						Montants engagés en euros HT	RESTE A REALISER report 2023	INVESTISSEME NT	INVESTISSEME NT	INVESTISSEME NT
2025	réseau	Antenne BAG SERVICE ROSTBENEN	Renforcement Antenne de SAIL CAHALL	Consultation					1 800 000,00 €	
2026	réseau	Antenne TRÈS HAUT SERVICE LOUDAC	Modernisation (châssis de support, câblage) et continuité à l'investissement	Consultation			200 000,00 €			
2026	réseau	Antenne TRÈS HAUT SERVICE LOUDAC	Mise en place d'un accélérateur	Consultation			350 000,00 €			
soit total réseau sur consultation						0,00 €	0,00 €	550 000,00 €	1 800 000,00 €	0,00 €
2022	réseau	Antenne HAUT SERVICE CALLAC	Renouvellement de câbles et de câblage	ACRC 2022-2023	277 275,32 €	81 890,04 €				
2023	réseau	Antenne BAG SERVICE ROSTBENEN	Renouvellement surpression du Grinnac	ACRC 2022-2023	51 207,14 €	8 015,14 €				
2026	réseau	Antenne HAUT SERVICE GUINGAMP	Mise en place de STABILISATEUR Antenne de Guingamp	ACRC 2022-2023			100 000,00 €			
2026	réseau	Antenne TRÈS HAUT SERVICE	Renouvellement 100 m de conduite DN500 fibre à St Marys	ACRC 2022-2023			100 000,00 €			
2026	poste de livraison	Antenne TRÈS HAUT SERVICE	Création local poste de livraison Caure	ACRC 2022-2023			100 000,00 €			
2024	poste de livraison	Antenne de CALLAC	De pose sur poste de livraison de ST SERVAIS	ACRC 2022-2023			10 000,00 €			
soit total réseau sur accord cadre à base de commande 2022 - 2023						328 482,46 €	101 209,18 €	310 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL RESEAU						328 482,46 €	101 209,18 €	860 000,00 €	1 800 000,00 €	0,00 €
2023	usine fermé site	Bâtiments administratifs	Travaux électriques et réseaux	sur devis		13 423,00 €				
2024	usine fermé site	Bâtiment CAG	Réhabilitation génie Civil	sur devis				900 000,00 €		
2023-2024	usine fermé site	Revêtement	peinture intérieure des locaux (désignés)	sur devis	41 876,10 €		30 000,00 €			
2026	usine fermé site	Local SAUR	Aménagement + isolation	sur devis			33 300,00 €			
2026	usine fermé site	Secteurie	Renouvellement des capots d'accès aux bûches	sur devis			70 000,00 €			
soit total usine sur devis						41 876,10 €	23 423,00 €	132 000,00 €	900 000,00 €	0,00 €
2023-2022-2023	usine fermé site		Marché de Maîtrise d'œuvre (M/O)SIS	Consultation	181 691,00 €	12 546,25 €				
2022-2023	usine fermé site		Travaux Amélioration Electricité, Hydraulique et Automatismes (partie pontage et automatisme)	Consultation	2 644 071,00 €	255 331,68 €				
2022-2023-2024	usine fermé site		Travaux Amélioration Electricité, Hydraulique et Automatismes (partie électrique)	Consultation			510 084,00 €			
2022-2023	usine fermé site		Marché de Maîtrise d'œuvre (M/O)SIS Architecte	Consultation	21 913,70 €	0,00 €				
2022-2023	usine fermé site		Extension du bâtiment d'exploitation	Consultation	292 982,01 €	0 290,00 €				
2022-2023	usine fermé site		Mission Contrôleur Technique - la hydraulique + extension local exploitation	Consultation	0 870,00 €	1 710,00 €				
2022-2023	usine fermé site		BUREAU VERITAS	Consultation						
2022-2023	usine fermé site		Mission EPS - la hydraulique + extension local exploitation LAURENT ROUGEALX	Consultation	8 583,75 €	1 710,00 €				
2024	usine fermé site		Remise à plat du système anti intrusion	Consultation			50 000,00 €			
2025	usine fermé site		Construction Zone de stockage	Consultation					300 000,00 €	
2023	usine fermé site		Renouvellement à un transformateur HT	Consultation					100 000,00 €	
soit total usine sur consultation						2 558 115,46 €	808 680,13 €	50 000,00 €	100 000,00 €	300 000,00 €
TOTAL USINE						2 600 161,62 €	832 103,13 €	182 000,00 €	900 000,00 €	300 000,00 €
TOTAL TRAVAUX PROGRAMME						2 928 644,11 €	934 312,31 €	1 042 000,00 €	2 700 000,00 €	300 000,00 €

LE BESOIN DE FINANCEMENT POUR 2024 EN INVESTISSEMENT EST DE **526 K€** POUR LES BÂTIMENTS (USINE ET ADMINISTRATIFS) ET **2 185 K€** POUR LES RÉSEAUX

Ces investissements seront couverts par l'excédent antérieur reporté (3 215 467 €).

Par ailleurs nous proposerons d'affecter 900 000 € du résultat d'exploitation au compte 1068 en prévision de la réhabilitation du bâtiment CAG

NOUVELLE DSP NOUVELLE TARIFICATION 2024 PAS DE DÉPENSES D'AFFERMAGE À PARTIR DE 2024

Rappel des tarifs SMKU antérieurs :	2022	2023
TARIFS	Pas d'augmentation	+ 1.5 %
Forfait/abonné	24.36 €	24.73
Part/m3	0.248 €/m3	0.252
Part/m3 variable	0.232 €/m3	0.235
Surtaxe non-membre	0.787 €/m3	0.799

NOUVELLE TARIFICATION 2024
VOTÉE EN CS DU 20/11/2023

TARIFS	2023	2024
Forfait/abonné	24.73	20 €
Part/m ³	0.252	0.175 €
Surtaxe variable	0.235	Suppression
Surtaxe non-membre	0.799	Maintenue en 2024

MERCI DE VOTRE ATTENTION

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Dépenses d'exploitation		propositions 2023	réalisations 2023
605	Charges d'affermage	650 000.00	583 526.97
6061	Fournitures non stockables	300.00	177.65
6063	Fournitures d'entretien et petit équip.	1 500.00	492.00
6064	Fournitures de bureau	1 500.00	354.95
6068	autres matières et fournitures	300.00	0.00
6132	Locations immobilières	16 000.00	9 880.59
614	charges locatives	10 000.00	0.00
61521	Entretien réparation Bâtiments publics	50 000.00	0.00
61523	Entretien réparations Réseaux	50 000.00	0.00
61528	Entretien réparation Autres	10 000.00	0.00
61558	Ent.répar. Autres biens mobiliers	5 000.00	0.00
6156	maintenance	5 000.00	2 512.87
6161	multirisques	6 100.00	6 038.68
618	divers services extérieurs	3 000.00	953.59
6228	rémunérations interm. Prest.service	90 000.00	64 602.70
6231	Annonces insertions	2 000.00	53.62
6236	Catalogues imprimés	10 000.00	
6238	divers publicité	1 000.00	0.00
6248	transports divers	3 000.00	0.00
6256	missions - déplacement personnel	3 000.00	1 682.70
6251	Voyages déplacement	2 000.00	0.00
6257	réception	3 000.00	1 465.50
6261	timbres SMKU	300.00	0.00
6262	téléphone smku	4 000.00	942.65
627	Services bancaires		
6281	Concours divers	0.00	0.00
6288	Mise dispo. Barrage eau brute	150 000.00	142 282.24
6218	Autre personnel extérieur	42 000.00	0.00
6332	Cotisations FNAL	150.00	83.91
6336	cnfpt cdg	3 000.00	2 379.30
6338	urssaf.	400.00	295.00
6371	Redevance Agence Eau	170 000.00	149 761.00
6378	Autres taxes et redevances	3 000.00	2 628.00
6411	Rémunérations personnel	110 000.00	105 578.80
6415	supplément familial	1 200.00	1 497.38
6451	Urssaf.	35 000.00	27 685.30
6453	retraite	15 000.00	8 992.85
6454	Assedic	4 000.00	3 443.35
6474	Versements œuvres sociales	1 000.00	424.00
6475	Médecine du travail pharmacie	50.00	0.00
6478	Autres charges sociales diverses	1 000.00	715.00
648	charges de personnel	12 000.00	6 799.27
6518	Autres redevances	0.00	120.36
6531	Indem.Fonction+ Ircantec	33 000.00	31 614.51
6532	frais de mission		

6533	cotisations retraite	2 000.00	1 815.74
6535	formations	0.00	500.00
658	Charges diverses gestion courante		1.23
66111	Intérêts	16 732.50	16 732.50
661121	ICNE N	5 157.17	5 157.17
661122	ICNE N - 1	-5 469.72	-5 469.72
6615	Intérêts comptes courants		
673	titres annulés	20 000.00	16 962.89
6742	sub.except.d'équipement	10 000.00	7 500.00
6743	sub.except.de fonctionnement	50 000.00	6 500.00
6811	Dotation aux amortissements	776 000.00	775 759.70
2	Déficit antérieur reporté		
O22	Dépenses imprévues	4 438.81	
	total	2 386 658.76	1 982 444.25
O23	Virement à la section investis.	330 000.00	
	TOTAL	2 716 658.76	1 982 444.25

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Recettes d'exploitation		propositions 2023	réalisations 2023
7087	Remboursements de frais		
7588	participation/abonné	750 000.00	766 184.86
7588	participation par m3 livré	900 000.00	927 510.56
7588	Part variable/m3 livré	300 000.00	319 290.97
7588	participation interconnexion	111 000.00	134 653.02
7588	frais de contrôle	14 000.00	20 044.58
7588	Cotisation DGFIP		0.23
7588	Rbs Tickets repas		22.00
7621	Parts sociales		33.33
748	Autres subventions d'exploitation	4 257.00	4 257.93
758	Produit divers gestion courante	0.00	0.00
773	mandat annulé	0.00	5 371.36
777	Quote part sub. invest.	202 000.00	201 400.83
778	produit exceptionnel	0.00	152 487.50
64198	remb.rémun.	10 000.00	8 403.08
6459	remb.charges ss et prévoyance		
	Total	2 291 257.00	2 539 660.25
O22	Excédent reporté	425 401.76	425 401.76
	TOTAL	2 716 658.76	2 965 062.01

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	557 216.00 €
excédent antérieur reporté 2022	425 401.76 €
Résultat de fonctionnement clôture	982 617.76 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSES 2023

Désignation	Propositions 2023	Réalisations 2023	RAR 2023	Reports sur 2024
-------------	----------------------	----------------------	-------------	---------------------

1		Déficit d'investis. reporté	0.00			
139111		subvention équipement A. Eau	130 000.00	129 715.73		
13912		subvention équipement Région	4 800.00	4 730.00		
13913		subvention équipement Département	16 100.00	16 064.00		
13914		subvention équipement communes	200.00	112.00		
13918		subvention équipement	41 000.00	40 921.10		
139188		subvention équipement autres	9 900.00	9 858.00		
		040 Total Reprise sur subvention équipement	202 000.00	201 400.83	0.00	
1318		subvention autres	4 257.93	4 257.93		
		13 - Total subventions d'investissements	4 257.93	4 257.93	0.00	
1641		remb. Emprunts capital	100 000.00	100 000.00		
2031		frais études	0.00			
2051		logiciel	2 000.00	0.00	2 000.00	0.00
2111		Terrains nus	0.00	0.00	0.00	
2183		matériel bureau et informatique	40 000.00	1 182.20	38 817.80	0.00
2184		meublé	7 000.00	3 547.56	3 452.44	0.00
		Total 20-21	49 000.00	4 729.76	44 270.24	
2313	74	Travaux divers sur constructions	42 000.00	17 060.00	24 940.00	0.00
2313	91	Extension du bâtiment exploitation usine	320 000.00	292 982.01	27 017.99	9 290.00
2313	90	Bâtiment CAG et supervision usine	0.00	0.00	0.00	0.00
2313		Réhabilitation génie civil bat CAG	20 000.00	0.00	20 000.00	0.00
2313		Atelier SAUR aménagement divers isolation	32 000.00	0.00	32 000.00	
2313		Aménagement bureaux SMKU	50 000.00	0.00	50 000.00	23 423.00
		Total 2313	464 000.00	310 042.01	153 957.99	32 713.00
2315	74	Divers	100 000.00	0.00	100 000.00	0.00
2315	86	Marché à bons de commande	148 645.72	126 258.63	22 387.09	0.00
2315	87	Maître œuvre IRH travaux électricité hydraulique automatisme	85 000.00	19 682.98	65 317.02	32 547.00
2315	92	Travaux hydraulique électrique et automatisme	2 136 874.38	1 295 740.63	841 133.75	766 845.00
2315		Renforcement antenne Maël Carhaix	360 000.00	8 500.00	351 500.00	0.00
2315	93	Accord cadre à bons de commande 2022-2026	440 000.00	226 273.05	213 726.95	213 726.95
		Accélérateur antenne très haut service	40 000.00	0.00	40 000.00	0.00
2315		Réhabilitation réservoir Kergoff	0.00	0.00	0	
		total 2315	3 310 520.10	1 676 455.29	1 634 064.81	1 013 118.95
		TOTAL 23 TRAVAUX	3 774 520.10	1 986 497.30	1 788 022.80	1 045 831.95
O20		dépenses imprévues	4 491.21	0.00	4 491.21	0

	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	4 134 269.24	2 296 885.82	1 836 784.25	1 045 831.95
--	--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES 2023

	Désignation	Propositions 2023	Réalisations 2023	RAR 2023	Reports sur 2024
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 000 000.00	1 000 000.00		
	Emprunt	0.00	0.00	0.00	0.00
28131	amortissement construction bâtiment	6 100.00	6 067.00	0.00	0.00
28135	amortissement construction instal aménag de constructions	13 000.00	12 885.00	0.00	0.00
28151	amortissement installations complexes spécialisées			0.00	0.00
28153	amortissement installation à caractère spécifique	755 000.00	754 917.70		
28183	amortissement matériel bureau	1 000.00	1 000.00	0.00	0.00
28184	amortissement Mobilier	900.00	890.00		0.00
	total amortissements	776 000.00	775 759.70		
O21	Autofin. Complémentaire	330 000.00	0.00		
	TOTAL	2 106 000.00	1 775 759.70		
OO1	Excédent antérieur reporté	3 736 593.77	3 736 593.77		
	TOTAL	5 842 593.77	5 512 353.47		

résultat de l'exercice 2023 inv	-521 126.12
résultat antérieur reporté inv	3 736 593.77
résultat de clôture investis.	3 215 467.65

Affectation des résultats 2023 au BP 2024

Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	900 000.00 €
excédent reporté exploitation	82 617.76 €
Excédent reporté investissement	3 215 467.65 €

BUDGET PRIMITIF 2024

Dépenses d'exploitation		propositions 2023	réalisations 2023	propositions 2024
605	Charges d'affermage	650 000.00	583 526.97	0.00
6061	Fournitures non stockables	300.00	177.65	
6063	Fournitures d'entretien et petit équip.	1 500.00	492.00	1 000.00
6064	Fournitures de bureau	1 500.00	354.95	1 201.00
6068	autres matières et fournitures	300.00	0.00	300.00
6132	Locations immobilières	16 000.00	9 880.59	1 000.00
6135	Location mobilières			20 000.00
614	charges locatives	10 000.00	0.00	2 000.00
61521	Entretien réparation Batiments publics	50 000.00	0.00	10 000.00
61523	Entretien réparations Réseaux	50 000.00	0.00	10 000.00
61528	Entretien réparation Autres	10 000.00	0.00	10 000.00
61558	Ent.répar. Autres biens mobiliers	5 000.00	0.00	5 000.00
6156	maintenance	5 000.00	2 512.87	5 000.00
6161	multirisques	6 100.00	6 038.68	7 750.00
618	divers services extérieurs	3 000.00	953.59	3 000.00
6228	rémunérations interm. Prest.service	90 000.00	64 602.70	104 000.00
6231	Annonces insertions	2 000.00	53.62	2 000.00
6236	Catalogues imprimés	10 000.00		15 000.00
6238	divers publicité	1 000.00	0.00	10 483.25
6248	transports divers	3 000.00	0.00	1 000.00
6251	Voyages déplacement	2 000.00	0.00	2 000.00
6256	missions - déplacement personnel	3 000.00	1 682.70	3 000.00
6257	réception	3 000.00	1 465.50	3 000.00
6261	timbres SMKU	300.00	0.00	100.00
6262	téléphone smku	4 000.00	942.65	1 500.00
627	Services bancaires			
6281	Concours divers	0.00	0.00	
6288	Mise dispo. Barrage eau brute	150 000.00	142 282.24	150 000.00
6218	Autre personnel extérieur	42 000.00	0.00	
6332	Cotisations FNAL	150.00	83.91	120.00
6336	cnfpt + cdg	3 000.00	2 379.30	3 000.00
6338	urssaf.	400.00	295.00	400.00
6371	Redevance Agence Eau	170 000.00	149 761.00	170 000.00
6378	Autres taxes et redevances	3 000.00	2 628.00	3 000.00
6411	Rémunérations personnel	110 000.00	105 578.80	112 000.00
6415	supplément familial	1 200.00	1 497.38	2 000.00
6451	Urssaf.	35 000.00	27 685.30	35 000.00
6453	retraite	15 000.00	8 992.85	10 000.00
6454	Pôle Emploi	4 000.00	3 443.35	5 000.00
6474	Versements œuvres sociales	1 000.00	424.00	1 000.00
6475	Médecine du travail pharmacie	50.00	0.00	100.00

6478	Autres charges sociales diverses	1 000.00	715.00	1 000.00
648	charges de personnel	12 000.00	6 799.27	5 000.00
6518	Autres redevances	0.00	120.36	0.00
6531	Indem.Fonction+ Ircantec	33 000.00	31 614.51	34 000.00
6532	frais de mission			7 000.00
6533	cotisations retraite	2 000.00	1 815.74	2 000.00
6535	formations	0.00	500.00	500.00
6588	Charges diverses gestion courante		1.23	2.00
66111	Intérêts	16 732.50	16 732.50	15 763.00
661121	ICNE N	5 157.17	5 157.17	4 845.00
661122	ICNE N - 1	-5 469.72	-5 469.72	-5 158.00
6615	Intérêts comptes courants			
673	titres annulés	20 000.00	16 962.89	0.00
6742	sub.except.d'équipement	10 000.00	7 500.00	10 000.00
6743	sub.except.de fonctionnement	50 000.00	6 500.00	40 000.00
6811	Dotation aux amortissements	776 000.00	775 759.70	768 219.00
2	Déficit antérieur reporté			
O22	Dépenses imprévues	4 438.81		5 000.00
	total	2 386 658.76	1 982 444.25	1 598 125.25
O23	Virement à la section investis.	330 000.00		100 000.00
	TOTAL	2 716 658.76	1 982 444.25	1 698 125.25

Recettes d'exploitation		propositions 2023	réalisations 2023	propositions 2024
7087	Remboursements de frais			
7588	participation/abonné	750 000.00	766 184.86	653 700.00
7588	participation par m3 livré	900 000.00	927 510.56	650 000.00
7588	parti.variable/m3 livré	300 000.00	319 290.97	0.00
7588	participation interconnexion	111 000.00	134 653.02	120 000.00
7588	frais de contrôle	14 000.00	20 044.58	
7588	Cotisation DGFIP		0.23	1.00
7588			22.00	
7621	Parts sociales		33.33	33.00
747	suv. Et part			
748	Autres subventions d'exploitation	4 257.00	4 257.93	0.00
758	Produit divers gestion courante	0.00	0.00	
773	mandat annulé	0.00	5 371.36	
777	Quote part sub. invest.	202 000.00	201 400.83	191 773.49
778	produit exceptionnel	0.00	152 487.50	
64198	remb.rémun.	10 000.00	8 403.08	0.00
6459	remb.charges ss et prévoyance			
	Total	2 291 257.00	2 539 660.25	1 615 507.49
002	Excédent reporté	425 401.76	425 401.76	82 617.76
	TOTAL	2 716 658.76	2 965 062.01	1 698 125.25

SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSES 2024

		Désignation	Reports 2023 sur 2024	propositions nouvelles 2024	Total 2024
1		Déficit d'investis. reporté		0.00	0.00
		subvention équipement A. Eau		127 331.94	127 331.94
		subvention équipement Région		2 150.00	2 150.00
		subvention équipement Département		12 988.00	12 988.00
		subvention équipement communes		112.00	112.00
		subvention équipement		39 333.55	39 333.55
		subvention équipement autres		9 858.00	9 858.00
		040-Total Reprise sur subvention équipement		191 773.49	191 773.49
1318		subvention autres		0.00	0.00
		13 - Subvention d'équipement		0.00	0.00
1641		remb. Emprunts capital		100 000.00	100 000.00
		frais études			
		logiciel	0.00	1 000.00	1 000.00
		Terrains nus		5 000.00	5 000.00
		matériel bureau et informatique	0.00	35 000.00	35 000.00
		meublier	0.00	25 000.00	25 000.00
		Sous-Total 20-21		66 000.00	66 000.00
	74	Travaux divers sur constructions	0.00	30 000.00	30 000.00
	91	Extension du bâtiment exploitation usine	9 290.00	1 710.00	11 000.00
		Renouvellement des capots d'accès aux bâches		70 000.00	70 000.00
		Système anti-intrusion Usine		50 000.00	50 000.00
		Bâtiment CAG		300 000.00	300 000.00
		Atelier SAUR aménagement divers / isolation		32 000.00	32 000.00
	95	Aménagement bureaux SMKU	23 423.00	10 000.00	33 423.00
		Sous-Total 2313	32 713.00	493 710.00	526 423.00
	74	Divers	0.00	0.00	0.00
	87	Maître œuvre IRH + DB3S travaux électricité hydraulique automatisme	32 547.00	2 000.00	34 547.00
	92	Travaux hydraulique électrique et automatisme - Lot 1 et Lot 2	766 845.00	5 000.00	771 845.00
		Travaux électriques		100 000.00	100 000.00
		Antenne THS Loudéac - Réhabilitation du réservoir de Kergoff	0.00	200 000.00	200 000.00

2315		Antenne THS Loudéac - Mise en place d'un accélérateur		250 000.00	250 000.00
2315		Renforcement antenne Maël Carhaix	0.00	300 000.00	300 000.00
2315	93	Accord cadre à bons de commande 2022-2026	213 726.95	315 000.00	528 727.00
		Sous-Total 2315	1 013 118.95	1 172 000.00	2 185 119.00
		TOTAL 23 TRAVAUX	1 045 831.95	1 665 710.00	2 711 542.00
O20		dépenses imprévues		50 000.00	50 000.00
		TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 045 831.95	2 073 483.49	3 119 315.49

SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES 2024

	Désignation	Reports sur 2024	Propositions nouvelles 2024	Total 2024
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		900 000.00	900 000.00
	Emprunt	0.00	0.00	0.00
28131	amortissement construction bâtiment		6 067.00	6 067.00
28135	amortissement construction instal aménag de constructions	0.00	13 016.00	13 016.00
281531	amortissement installation à caractère spécifique	0.00	747 598.00	747 598.00
28183	amortissement	0.00	1 183.00	1 183.00
28184	amortissement	0.00	355.00	355.00
	total amortissements		768 219.00	768 219.00
O21	autofinancement complémentaire		100 000.00	100 000.00
	TOTAL		1 768 219.00	1 768 219.00
OO1	excédent antérieur reporté		3 215 467.65	3 215 467.65
	TOTAL		4 983 686.65	4 983 686.65

Sur Equilibre de : 1 864 371.16

Rappel Affectation du résultat de clôture 2023 au BP 2024

Excédent de fonctionnement capitalisé (cpte 1068)	900 000.00 €
excédent reporté en exploitation	82 617.76 €
Excédent reporté en investissement	3 215 467.65 €
	4 198 085.41 €

